

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 24.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 24.11.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** NEDIVINYLE1- VINEKIT (20mL)
- **UFI:** AQ10-SONW-Y007-DW0W
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** nettoyant disque VINYLE
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :**
- **Producteur/fournisseur:**
TnB SA France
Rue Nicolas Joseph Cugnot
PA de La Crau
13300 Salon de Provence FRANCE
Tél : +33 (0)4 90 45 15 96
Fax : +33 (0)4 90 53 42 20
qlt@t-nb.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
France : numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59
Belgique – Bruxelles : +32 070/245 245
Luxembourg : Centre anti poison : (+352) 8002 5500
Suisse : 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**



Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger :**



- **Mention d'avertissement :** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
propane-2-ol
- **Mentions de danger :**
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 24.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 24.11.2021

Nom du produit: NEDIVINYLE1

(suite de la page 1)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· **Conseils de prudence :**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

· **Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml**

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

· **Mention d'avertissement Danger**

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

propane-2-ol

· **Mentions de danger**

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

· **2.3 Autres dangers :**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB :**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélange**

· **Description:** Préparation: composée des substances indiquées ci-après.

· **Composants dangereux:**

CAS: 67-63-0	propane-2-ol	25-<50%
EINECS: 200-661-7	☠ Flam. Liq. 2, H225; ☠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	
Numéro index: 603-117-00-0	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	
RTECS: NT 8050000		
Reg.nr.: 01-2119457558-25-xxxx		

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 24.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 24.11.2021

Nom du produit: NEDIVINYLE1

- SVHC Aucun
- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours :**
- **Après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers :**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres sections :**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 24.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 24.11.2021

Nom du produit: NEDIVINYLE1

(suite de la page 3)

· **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**

· **Stockage :**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.

· **Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des contenants bien fermés.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle :**

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 67-63-0 propane-2-ol (25-<50%)

VLEP Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

· **DNEL**

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

Oral	DNEL Public long-term systemic	26 mg/kg bw/d
Dermique	DNEL Public long-term systemic	319 mg/kg bw/d
	DNEL Worker long-term systemic	888 mg/kg bw/d
Inhalatoire	DNEL Public long-term systemic	89 mg/m ³
	DNEL Worker long-term systemic	500 mg/m ³

· **PNEC**

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

PNEC oral food	160 mg/kg
PNEC STP	2.251 mg/L
PNEC aqua (fresh water)	140,9 mg/L
PNEC aqua (intermittent releases)	140,9 mg/L
PNEC aqua (marine water)	140,9 mg/L
PNEC sediment (fresh water)	552 mg/kg
PNEC sediment (marine water)	552 mg/kg
PNEC soil	28 mg/kg

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition :**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 24.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 24.11.2021

Nom du produit: NEDIVINYLE1

(suite de la page 4)

- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
 - **Protection des mains:**



Gants de protection

- **Matériau des gants :** Butylcaoutchouc
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Transparent
· Odeur:	Genre alcool
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C:	7
--------------------------------	---

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	82 °C

· Point éclair :	<21 °C
-------------------------	--------

· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
--	-----------------

· Température d'auto inflammation:	425 °C
---	--------

· Température de décomposition:	Non déterminé.
--	----------------

· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---	--

· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
---------------------------------	--

· Limites d'explosion:

· Inférieure:	2,0 Vol %
· Supérieure:	12,0 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C:	43 hPa
--------------------------------------	--------

· Densité:	Non déterminée.
-------------------	-----------------

· Densité relative	Non déterminé.
---------------------------	----------------

· Densité de vapeur:	Non déterminé.
-----------------------------	----------------

· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
------------------------------	----------------

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 24.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 24.11.2021

Nom du produit: NEDIVINYLE1

(suite de la page 5)

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
VOC (CE) :	40,00 %
COV (CH) :	40,00 %
· 9.2 Autres informations :	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique :**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

Oral	LD50	5.045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 24.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 24.11.2021

Nom du produit: NEDIVINYLE1

(suite de la page 6)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques· **12.1 Toxicité**· **Toxicité aquatique:****CAS: 67-63-0 propane-2-ol**

LC50 48h 8.970 mg/l (fish)

EC50 72h >1.000 mg/l (Algae)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques** :
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT**: Non applicable.
- **vPvB**: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets** :
- **Recommandation:**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

HP3 Inflammable

HP4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires

HP5 Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

- **Emballages non nettoyés**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, IMDG, IATA**

UNI219

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 24.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 24.11.2021

Nom du produit: NEDIVINYLE1

(suite de la page 7)

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR UN 1219 ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)
 · IMDG, IATA ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
 · Étiquette 3

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.
 · Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA II

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Polluant marin: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

· Code danger: Attention: Liquides inflammables.
 · No EMS: 33
 · Stowage Category F-E,S-D
B

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ) 1L
 · Quantités exceptées (EQ) Code: E2
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

· Catégorie de transport 2

· Code de restriction en tunnels D/E

· IMDG

· Limited quantities (LQ) 1L
 · Excepted quantities (EQ) Code: E2
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 24.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 24.11.2021

Nom du produit: NEDIVINYLE1

(suite de la page 8)

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1219 ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE), 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables

Règles d'extrapolation

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Toxicité spécifique pour certains organes cibles
(exposition unique)

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· Acronymes et abréviations:

- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 24.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 24.11.2021

Nom du produit: NEDIVINYLE1

(suite de la page 9)

*IATA: International Air Transport Association**GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)**VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)**DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)**PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)**LC50: Lethal concentration, 50 percent**LD50: Lethal dose, 50 percent**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**SVHC: Substances of Very High Concern**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2**Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3*

FR